

DEVIS indicatif
OCIANE GROUPE MATMUT

M. Abdelghani FEKRAOUI
26 BOULEVARD DE SAIGON
13010 MARSEILLE

À charge 3645 €.

Bordeaux, le 09/11/2021

OCIANE INFO : Réponse immédiate en réalisant vos Devis et Prises En Charge OPTIQUE ou DENTAIRE sur ociane.fr

Demandez vos codes d'accès sur notre site internet.

Monsieur et Cher adhérent,

Nous avons bien reçu votre demande de renseignement, et vous prions de bien vouloir trouver ci-après, le détail des prestations que nous pourrions vous verser sur la base des informations que vous nous avez communiquées.

Désignation des actes	Date	Dépense	Base de remboursement	Régime obligatoire	Mutuelle Ociane
Pour Abdelghani FEKRAOUI					
PROTHESE FIXE 100% SANTE	03/11/2021	1 465.00	279.50	195.65	1 269.35
PROTHESE FIX CERAM TARIF	03/11/2021	600.00	107.50	75.25	259.75
PROTHESE FIX CERAM TARIF	03/11/2021	600.00	107.50	75.25	259.75
PROTHESE FIX CERAM TARIF	03/11/2021	600.00	107.50	75.25	159.75
INLAY CORE 100% SANTE	03/11/2021	175.00	90.00	63.00	112.00
INLAY CORE 100% SANTE	03/11/2021	175.00	90.00	63.00	112.00
PROTHESES DENT HN	03/11/2021	250.00	0.00	0.00	250.00
INLAY CORE 100% SANTE	03/11/2021	175.00	90.00	63.00	112.00
INLAY CORE 100% SANTE	03/11/2021	175.00	90.00	63.00	112.00
PROTHESES DENT HN	03/11/2021	1 450.00	0.00	0.00	150.00
PROTHESES DENT HN	03/11/2021	1 450.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL		7 115.00€		673.40€	2 796.60€

(NB) Pour les devis dentaires :

"Dans le cadre des contrats responsables, une fois le plafond global annuel atteint, la prise en charge est de 100% de la Base de Remboursement de la Sécurité sociale pour les actes remboursés par celle-ci.

Dans le cadre de l'Accord National Interprofessionnel cette prise en charge est portée à 125 % pour les prothèses dentaires."

Ce devis vous est donné à titre indicatif et ne saurait valoir engagement de notre part pour le remboursement de ces prestations. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est établi sur la base de votre garantie actuelle. Il devient caduque à la date de fin de cette garantie ainsi qu'en cas de changement de garantie.

Nous vous rappelons que le tiers-payant du Régime Complémentaire est subordonné au tiers-payant du Régime Obligatoire.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et nous vous prions de croire, Monsieur et Cher adhérent, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur des Services aux Adhérents